

# La Vienne en perte de vitesse

**Après une année de croissance en 2007, l'économie de la Vienne ralentit en 2008. Le retournement se confirme dans la construction neuve de maisons individuelles. Le tourisme affiche une année plutôt morose. La création d'entreprises est restée stable. Mais, l'emploi salarié marchand recule. L'emploi intérimaire en particulier s'effondre. Le taux de chômage est en hausse mais reste inférieur à la moyenne régionale. La Vienne est le département qui a le plus recouru au chômage partiel dans la région en lien avec les difficultés rencontrées sur le bassin d'emploi industriel de Châtellerault. Le nombre de bénéficiaires du RMI et celui des dossiers de surendettement sont en hausse.**



(+ 0,1 %). La baisse dans les autres zones s'explique par la perte en fin d'année d'une partie de la clientèle d'affaires.

À l'inverse de l'évolution régionale, la saison 2008 (mai à septembre) de l'hôtellerie de plein air est en retrait. La fréquentation dans les campings est en diminution de - 1,7 % de nuitées, liée avec la baisse sensible dans la zone de Poitiers-Futuroscope (-12,2 % de nuitées).

## ● LA CRÉATION D'ENTREPRISES SE STABILISE

Le rythme de création d'entreprises reste stable dans la Vienne (graphique 1). Des disparités sont cependant à noter selon les secteurs. La baisse des créations dans la construction et le commerce est contrebalancée par la hausse dans les industries agroalimentaires et le secteur de l'éducation-santé et action sociale.

La Vienne est le département relativement le plus touché en terme de défaillances d'entreprises avec une hausse de + 39,4 %.

## ● EFFONDREMENT DE L'EMPLOI INTÉRIMAIRE

Le département de la Vienne, un peu moins impacté par la crise que la Charente-Maritime et la Charente voit son emploi salarié marchand reculer de - 0,8 % en 2008 soit une baisse de 750 emplois. Ce reflux intervient après une année 2007 particulièrement dynamique (+ 2,3 %, soit + 2 150 emplois) qui faisait suite à des années faiblement créatrices d'emplois depuis 2000. Dans ce département, contrairement au niveau régional, la contraction du marché de l'emploi est intervenue dès le début de l'année 2008 dans l'industrie.

Le secteur de la construction est plus touché que dans les autres départements avec une baisse de - 1,4 % de l'emploi hors intérim. De plus la situation concernant ce secteur s'aggrave tout au long de l'année (- 1,6 % au seul dernier trimestre), ce qui laisse présager de mauvais résultats à venir.

Globalement dans les services, le repli de l'emploi s'effectue avec la même intensité qu'en moyenne régionale. Ce sont les emplois intérimaires qui sont touchés de manière particulièrement forte puisque leur nombre s'effondre de - 39 % en 2008, surtout dans l'industrie.

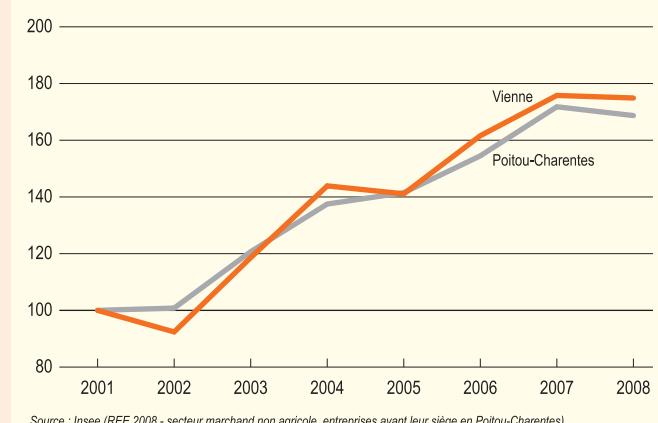
## ● RETOURNEMENT DANS LA CONSTRUCTION NEUVE

Tous les départements sont touchés par la dégradation de la demande d'autorisations de construire des logements ordinaires avec une accentuation en deuxième partie de l'année. La Vienne, qui avait connu une relative stabilisation de la demande de construction de logements neufs, est aussi touchée, surtout par la baisse de construction de maisons individuelles qui chute de - 18 % (contre - 15 % dans la région) (cf. tableau). Les autorisations de construire des appartements (nettement moins nombreuses que celles des maisons individuelles) continuent d'augmenter.

## ● UNE ANNÉE TOURISTIQUE EN RETRAIT

La Vienne perd - 1,2 % de ses nuitées dans l'hôtellerie. Le recul est moins important qu'au niveau régional. La zone Poitiers-Futuroscope est épargnée par le recul

**Évolution des créations d'entreprises**  
(Indice base 100 en 2001) (graphique 1)



En revanche, d'autres activités de services résistent plutôt mieux qu'ailleurs. Ce sont les autres services opérationnels avec les centres d'appel, les activités immobilières et les transports qui, sans créer énormément d'emplois, évitent les décrues en cours dans les autres départements. On note un essor particulier des services aux particuliers qui compensent ainsi de manière non négligeable (pour + 690 emplois) les pertes des autres secteurs. Cela grâce à l'activité dans les hôtels et restaurants qui se maintient, et surtout celle des services personnels et domestiques (blanchisserie, coiffure, soins corporels, services funéraires... hors personnels employés par les particuliers) qui voit un gonflement de ses emplois de + 12,1 %.

Paradoxalement le secteur industriel qui essuyait des pertes régulières et importantes depuis plusieurs années stabilise son emploi hors intérim cette année 2008 grâce aux industries agroalimentaires et à l'industrie des biens d'équipement.

## ● LE TAUX DE CHÔMAGE ATTEINT 7,1 % EN FIN D'ANNÉE

Le taux de chômage de la Vienne s'établit à 7,1 % (+ 0,7 point au seul dernier trimestre) (graphique 2). Il reste cependant en dessous du taux métropolitain et du taux régional (7,7 %).

Entre décembre 2007 et décembre 2008, la hausse des effectifs des demandeurs d'emploi de catégorie A concerne les quatre départements de la région, mais la Vienne enregistre la plus forte hausse (+ 18,1 %). Elle est particulièrement importante dans la zone d'emploi de Châtellerault (+ 28,7 %).

Le bassin d'emploi de Châtellerault est particulièrement touché par les difficultés des équipementiers et des sous-traitants de l'automobile. Dans cette zone, qui est celle où la part de l'emploi industriel est la plus forte de toute

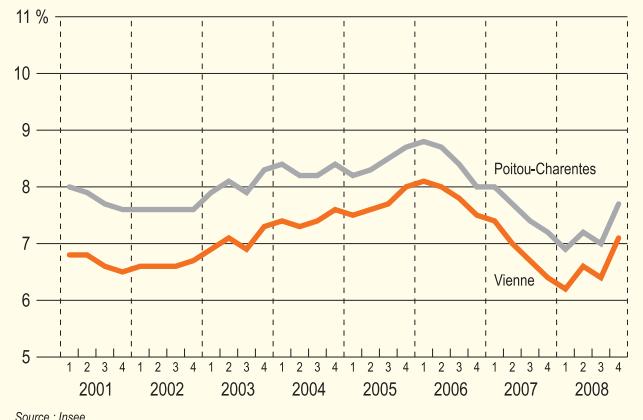
la région, l'augmentation du nombre des demandeurs s'accompagne d'une forte réduction des demandeurs ayant eu des activités réduites. Il y a un phénomène de report des anciens demandeurs ayant eu une activité réduite vers ceux sans activité réduite, en raison de la suppression de nombreux postes d'intérimaires.

La Vienne est le département qui a le plus recouru au chômage partiel dans la région (49 % des heures autorisées). Ce sont plus de 600 000 heures autorisées, en lien avec les difficultés rencontrées sur le bassin d'emploi de Châtellerault.

## ● UN BILAN SOCIAL DÉGRADÉ

Les indicateurs de pauvreté passent au rouge. Le nombre de dossiers de surendettement augmente relativement plus dans la Vienne (+ 8,1 %) que dans le reste de la région. Cette évolution indique une aggravation des difficultés financières des ménages dans le département. De plus, la hausse du nombre de personnes qui touchent le RMI est la plus importante dans la Vienne (+ 2,5 %) et traduit une dégradation de la situation.

Taux de chômage localisé (graphique 2)



Principaux indicateurs	VIENNE		POITOU-CHARENTES	
	Nombre en 2008	Évolution 2007-2008 (%)	Nombre en 2008	Évolution 2007-2008 (%)
<b>Emploi - chômage - insertion</b>				
Effectifs salariés des secteurs marchands non agricoles <sup>(1)</sup> (provisoires)	94 878	- 0,8	386 500	- 1,0
Industrie (hors intérimaires)	24 193	+ 0,1	99 600	- 0,7
Construction (hors intérimaires)	9 337	- 1,4	42 150	- 0,1
Commerce (hors intérimaires)	19 101	- 0,7	84 150	- 0,8
Services (y c. tous les salariés intérimaires)	42 247	- 1,2	160 600	- 1,5
Taux de chômage au 4 <sup>e</sup> trimestre <sup>(2)</sup>	7,1 %	+ 0,7 pt	7,7 %	+ 0,5 pt
Demandeurs d'emploi, disponibles et sans emploi <sup>(1)</sup> (catégorie A)	13 050	+ 18,1	56 090	+ 12,5
Dossiers de surendettement	1 250	+ 8,1	5 209	+ 7,3
Allocataires du RMI <sup>(1)</sup>	7 150	+ 2,5	26 600	+ 0,6
Allocataires de l'ASS <sup>(1)</sup>	1 400	- 7,8	7 550	- 8,8
<b>Activité des secteurs</b>				
Exportations en euros courants (millions d'€)	1 146	- 2,3	5 886	+ 3,0
Production de colza (quintaux)	1 560 780	+ 1,0	3 435 180	- 10,9
Logements autorisés (ensemble)	3 022	- 15,3	17 091	- 11,2
dont maisons individuelles	2 129	- 18,2	12 380	- 14,7
dont appartements	890	+ 7,5	3 414	- 11,0
Tourisme : nuitées hôtelières	1 538 490	- 1,2	4 570 890	- 2,1
Tourisme : nuitées en camping <sup>(3)</sup>	269 790	- 1,7	6 484 750	+ 2,5
<b>Entreprises</b>				
Créations	1 408	- 0,5	7 039	- 1,8
Défaillances	251	+ 39,4	1 116	+ 15,5

Sources : Insee - DRTEFP - Drass - Caf - MSA - CPAM - RSI - Unédic - Douanes - Draf - DRE - ORT - Banque de France

(1) Au 31 décembre

(2) Évolution 4<sup>e</sup> trimestre 2007 - 4<sup>e</sup> trimestre 2008, calculée en points de pourcentage

(3) Du 1<sup>er</sup> mai au 30 septembre